
Introduction générale

« Le moment est venu, je pense, pour notre pays de se rassembler autour de ce qu'il désire pour sa jeunesse et de renouveler le pacte qui le lie à son école. Tel est le sens du débat que j'appelle de mes vœux, et qu'a engagé le Gouvernement, débat sur l'avenir de notre système éducatif. Un débat ouvert bien sûr à toutes et à tous, aux praticiens de l'école naturellement, mais aussi à toutes les familles, à toutes les professions, à tous les Français. Car l'école est notre patrimoine commun. Un débat, je le souhaite, exemplaire, par sa méthode et son ampleur, qui marquera une étape dans la modernisation de notre vie publique. »

Jacques Chirac – 20/11/2003

Le Président de la République, en souhaitant qu'un grand débat national ait lieu sur l'École, a répondu à l'aspiration de beaucoup de personnes et d'organismes, tant l'École dans notre pays est au cœur de nos préoccupations et de notre identité. Ouvrir un tel débat, et à ce moment précis, peut s'expliquer de différentes façons, qui tiennent aux besoins économiques, culturels et sociaux et à la place de la France dans le monde dans les prochaines décennies, et, par voie de conséquence aux missions de l'École, ou encore au fait que depuis dix ans la réussite du système éducatif tend à plafonner. Mais l'ampleur des départs en retraite prévus explique aussi cette démarche : presque la moitié (43%) des enseignants et les deux tiers des chefs d'établissement et des inspecteurs partent en retraite dans les dix ans qui viennent. Il est alors essentiel de préciser, avant de recruter ceux qui les remplaceront, ce que nous attendons de notre École.

La lettre de mission adressée au président de la Commission du débat national sur l'avenir de l'École (cf. annexe I), de même que les différentes interventions sur ce thème du Président de la République et du Gouvernement, rappelaient l'objectif fixé au débat : établir un diagnostic partagé, et identifier les principales lignes d'évolution possibles et souhaitables de notre système éducatif, afin d'éclairer le Gouvernement pour l'élaboration d'une nouvelle loi d'orientation. Le champ de la réflexion était limité au primaire et au secondaire, à condition de préciser que l'entrée dans le supérieur, la formation des maîtres, et la formation tout au long de la vie étaient incluses.

Le débat s'est déroulé de septembre 2003 à mars 2004. Il a emprunté plusieurs canaux : 26 000 réunions publiques se sont tenues dans le pays du 17 novembre au 17 janvier, qui ont rassemblé plus d'un million de participants ; le site Internet de la Commission a reçu 400 000 visites, et 15 000 internautes y ont déposé 50 000 messages ; 1 500 personnes ont envoyé une lettre à la Commission ; enfin, 300 associations et organisations ont fait parvenir à la Commission leur contribution au débat. L'ampleur de la participation traduit une attente certaine des Français vis-à-vis de leur École. *Le Miroir du débat* rend compte, dans leur diversité², de toute les opinions exprimées.

Un débat pour agir, organisé à cet effet

La Commission a préparé le débat dans cet esprit : un débat pour agir. Pour cela, elle l'a organisé de manière à ce qu'il puisse répondre à cet objectif :

- Des documents préparatoires ont été largement diffusés auxquels l'ensemble des participants pouvait avoir accès ; ils permettaient à tous de partir avec un minimum de références communes en termes de constat, et identifiaient vingt-deux grands sujets sur lesquels la Commission proposait de réfléchir.

² Le sous-titre de l'ouvrage a été choisi par pure commodité d'expression et ne doit pas induire en erreur. C'est bien toutes les personnes vivant en France, et pas seulement les Français, qui étaient appelés à s'exprimer, et qui l'ont fait.

- Pour appréhender ces sujets, l'accent a été mis plus sur la question du « comment », que sur celle du « quoi ».
- Au niveau local, les organisateurs des débats (sous-préfets, autorités académiques, chefs d'établissement, inspecteurs de l'Éducation nationale) les ont organisés en s'appuyant sur ce matériau : chaque réunion devait débattre autour de plusieurs des questions proposées (souvent trois), donner lieu à une synthèse écrite, et proposer trois priorités pour l'évolution du système éducatif.
- En complément, un forum était organisé sur Internet autour des mêmes thèmes, et la possibilité était ouverte, à ceux qui le souhaitaient, d'écrire directement à la Commission.

Un impératif de transparence, mais respectant l'anonymat de chacun, a été fixé à l'ensemble des contributeurs : mise à disposition de l'ensemble des éléments dont a disposé la Commission, publication sur Internet des synthèses des débats locaux, et des contributions envoyées directement après anonymisation et accord des personnes. Enfin, il faut mentionner l'existence de quinze cents lettres et contributions postales, que la Commission a reçues tout au long de cette période, et qui entrent dans le présent *Miroir*.

La contrepartie de cette organisation très structurée est qu'elle a pu faire perdre en spontanéité, du moins dans les synthèses qui sont remontées à la Commission, par rapport à l'expression directe des différents points de vue tels qu'ils se sont exprimés dans les réunions, ou par rapport aux thèmes que tel ou tel aurait pu vouloir traiter. S'ils concernent un public plus délimité, les forums et les contributions directes compensent en partie cette difficulté en ayant donné à ceux qui le souhaitaient la possibilité d'exprimer directement et, s'agissant des contributions sur Internet, publiquement leur point de vue. Consciente que certaines catégories de population avaient été peu concernées par le débat, la Commission a complété toutes ces remontées directes par des entretiens qualitatifs et des enquêtes quantitatives complémentaires représentatives de toute la population pour certaines, ou diligentées auprès de catégories qui s'étaient de fait peu exprimées : familles populaires, jeunes, chefs d'établissement, et même enseignants.

Un miroir de ce débat

Le Miroir du débat s'appuie sur cet ensemble de matériaux, pour en donner une image la plus fidèle possible. Son objet est de rendre compte des débats, des thèmes abordés et des principales idées émises, à partir des éléments qui en sont remontés (synthèses, forums, courriers directs, ou enquêtes complémentaires) :

- C'est un miroir et non une synthèse : il vise à donner une image, la plus fidèle possible des idées et des propositions échangées, en essayant de rapporter les paroles dans leur diversité, plutôt que de les réduire pour tendre vers un consensus qui risquerait d'être artificiel.
- Il veut fournir à chacun, s'il le souhaite, les moyens de juger par lui-même des principaux arguments et de leur formulation : un *verbatim* reprend, dans une troisième partie de l'ouvrage, des morceaux choisis issus des différentes contributions ; il complète la possibilité, laissée à chacun, de continuer à consulter sur Internet³ l'ensemble des matériaux produits à l'occasion de ce débat.

Ce retour sur le débat en donne une image, construite, mais qui n'est pas la seule possible. Il est le résultat d'un processus, faut-il le rappeler, dans lequel de nombreux acteurs sont intervenus, à différentes étapes, avec un fort souci d'objectivité, mais avec aussi leur propre vision de l'École ou de la société dans laquelle elle s'insère : ainsi, la participation au débat n'a pas été la même pour toutes les catégories concernées, et l'écriture des synthèses a souvent été le fait de spécialistes du système scolaire. Cela est inévitable dans un débat de cette ampleur. Mais cette contrainte a été aussi assumée : la méthode retenue pour l'élaboration de ce *Miroir* a cherché à multiplier les angles d'approche, les méthodes de lecture, l'usage des différents matériaux rassemblés, pour refléter autant que faire se peut non la totalité des points de vue exprimés, mais au moins leur diversité. La mise à disposition de tous du matériel utilisé, et les travaux de recherche qu'il devrait susciter dans les mois qui viennent, devraient contribuer à en restituer toute la richesse.

3 www.debatnational.education.fr

Un débat qui a mobilisé plus d'un million de personnes

Le débat lui-même a mobilisé beaucoup de participants : 1,5 millions de personnes si l'on somme les différents types de réunions (y compris la visite et la discussion sur le site Internet) ; c'est beaucoup et rares sont les occasions où tant de personnes peuvent discuter ensemble, de manière approfondie, d'une préoccupation qu'elles ont en commun (à cette échelle, c'est même sans doute un exemple unique). Nombre de ceux qui ont participé ont dit que, plus que l'impact éventuel que leur réflexion pourrait avoir sur les orientations nationales, le premier intérêt pour eux résidait dans l'occasion qui leur avait été donnée d'échanger sur la question de l'École, dans un cadre détaché des contingences du quotidien, et souhaitaient que de telles initiatives se renouvellent.

En même temps c'est encore peu, si l'on rapporte ce chiffre à l'ensemble des personnes concernées directement par le fonctionnement de l'École : élèves et étudiants, parents et enseignants au premier chef ; mais aussi élus, administrateurs ou employeurs. La parole qui s'est exprimée est, le plus souvent, celle des enseignants, à un degré moindre celle des parents, beaucoup moins celle des autres acteurs, notamment des jeunes. S'il a cherché à identifier, lorsque c'était possible, ces paroles minoritaires, en particulier à travers les entretiens et enquêtes représentatives complémentaires, ce *Miroir* renvoie pour l'essentiel ce reflet-là. Pour autant, il donne une image d'acteurs motivés, pour qui l'École, et son devenir, sont des sujets essentiels, et qui sont prêts à agir pour sa transformation.

Avec la santé, qui avait donné lieu il y a quelques années à des états généraux dont l'objectif était proche, l'École est, et reste, un sujet de préoccupation majeur de nos concitoyens parce que, les débats en témoignent, elle se situe au cœur du pacte républicain. L'égalité des citoyens passe par l'accès de tous au savoir et aux connaissances, de même que par la préservation pour tous de la santé ; c'est aussi une des conditions de leur liberté. C'est pourquoi les débats sur ces sujets sont souvent nourris, et fortement ancrés dans les convictions philosophiques de chacun. Les points de vue exprimés sur les valeurs et les missions de l'École rendent compte de cette réactivité.

Mais la volonté de déboucher, au-delà des principes, sur des propositions pour l'action, a conduit la Commission à privilégier le « comment », dans les suggestions de thèmes de débat qu'elle avait faites aux organisateurs locaux. La Commission a jugé, en effet, qu'aujourd'hui la question politique essentielle de l'École est celle du lien entre les missions et le fonctionnement du système éducatif. Il ne suffit pas de réfléchir séparément d'une part aux missions ou finalités, pour les confirmer, les enrichir ou les nuancer, d'autre part aux modalités et moyens de fonctionnement, pour les augmenter, les adapter. Il faut lier, dans la réflexion, ces deux aspects, c'est-à-dire précisément poser la question du « comment ». Cette préoccupation a été largement relayée dans les débats locaux puisque ce sont les sujets à cheval entre missions et modalités de fonctionnement (en particulier : « *Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?* ») qui ont été le plus souvent abordés dans les réunions, donnant lieu à une multitude de positions et de propositions, sur le primaire, le collège, les filières professionnelles, la formation des enseignants,... Ce *Miroir* fait un large écho aux idées et propositions émises sur ces thèmes.

Ce travail n'est qu'une étape, importante mais intermédiaire pour la Commission : avec cette publication, elle achève sa première mission, c'est-à-dire qu'elle rend public « ce que nos compatriotes disent de l'École », du moins ce qu'ils ont dit lors du débat national. Sa seconde mission est, sur cette base mais aussi sur celle de l'ensemble des consultations ou auditions qu'elle mène par ailleurs et sur sa propre réflexion, de proposer au Gouvernement les voies et moyens pour faire évoluer le système dans le sens souhaité. En septembre prochain, elle rendra public le second tome de ses travaux, après celui-ci : après ce que les Français ont dit, ce que la Commission propose.

Comment rendre compte du débat ?

Le nombre très important de réunions tenues, et des contributions envoyées directement à la Commission, obligeait à adopter une organisation structurée pour en rendre compte de la manière la plus neutre et objective possible.

LA MATIÈRE DISPONIBLE : SYNTHÈSES, PRIORITÉS, CONTRIBUTIONS DIRECTES

Cela s'est traduit notamment dans la préparation des réunions locales : au-delà des vingt-deux sujets évoqués plus haut, parmi lesquels les organisateurs et les animateurs de chaque réunion avaient à choisir ceux qu'ils se proposaient d'aborder, un certain nombre d'indications leur avaient été fournies par la Commission sur les remontées qui en étaient attendues. Pour l'essentiel, on leur demandait de faire une synthèse de la réunion respectant trois critères : un critère de volume, un critère de cohérence, un critère de choix. Critère de volume : la synthèse devait respecter un volume raisonnable, au plus huit pages ; critère de cohérence : elle devait être structurée en paragraphes, chaque sujet traité, parmi les vingt-deux, donnant lieu à un paragraphe présentant, sur le sujet, les principaux points abordés et les principales idées qui avaient été émises ; critère de choix, enfin : chaque débat devait se conclure par l'énoncé de trois priorités pour l'École, synthétisées chacune en une phrase. C'est ce matériau qui était transmis à la Commission afin d'une part d'être publié *in extenso* sur le site, d'autre part d'être analysé pour être restitué dans ce *Miroir*.

En complément, est arrivé tout un ensemble de contributions directes, qu'elles aient pris la forme de courriers ou se soient exprimées au travers des forums de discussion sur Internet, ou qu'elles aient été adressées directement à la Commission par voie postale. Parmi toutes ces contributions, certaines émanent d'organisations souhaitant indiquer ou rappeler leur position à l'occasion de ce débat : associations, syndicats, conseils,... Elles ont fait l'objet d'un traitement particulier au sein de cet ouvrage.

UNE LECTURE PAR UN GROUPE D'EXPERTS

Classés par thèmes et par lieux de débats, ces documents ont donné lieu à une lecture attentive par un groupe d'une trentaine de « lecteurs-rédacteurs » de haut niveau, spécialistes de l'éducation, y ayant assumé souvent des responsabilités importantes, qui ont fourni l'essentiel de la matière de cet ouvrage. Leurs noms figurent en annexe V ; sans leur investissement et leur compétence, la rédaction de ce *Miroir* aurait relevé de la gageure, probablement impossible. Leur

expertise était un gage de qualité dans la lecture ; elle peut là aussi introduire un biais, lié justement à cette expertise. Mais chacun, s'il le souhaite, peut se faire un point de vue par lui-même en parcourant de manière cursive un certain nombre de synthèses publiées sur le site, ou en allant voir plus précisément celles des débats auxquels il a pu participer, et juger en quoi ce qui en a été retraduit rend compte de la lecture qu'il avait faite lui-même des débats.

DEUX ANGLES DE LECTURE PRIVILÉGIÉS

Sur ce matériau très important, la Commission a choisi de privilégier deux angles de lecture : une approche thématique et une par type de débat.

L'approche thématique vise à voir comment les vingt-deux sujets qui avaient été proposés au débat ont été repris dans les différentes contributions, à quelles discussions ils ont donné lieu, comment ils ont été éventuellement reformulés, quels sujets complémentaires ont été abordés, et quelles propositions synthétiques ont été faites les concernant. Elle donne lieu à la première partie de cet ouvrage.

L'approche par type de débat s'appuie sur la diversité des canaux d'expression (réunions, contributions sur Internet, lettres, position des organisations et associations, enquêtes représentatives). En particulier, les lieux dans lesquels se sont tenues des réunions sont importants, parce que chacun a rassemblé des populations différentes, *a priori* plus directement concernées par ce lieu particulier : des parents ou des enseignants du primaire lorsque la réunion se tenait dans une école, des gestionnaires de l'éducation lorsqu'elle se tenait dans des services administratifs, un public plus large au niveau des arrondissements,... C'est sous cet angle que l'on voit le mieux ressortir les avis sur chacune des briques du système, et les évolutions souhaitées. Cette lecture donne lieu à la deuxième partie de l'ouvrage.

EN COMPLÉMENT, UNE ANALYSE LEXICALE

En complément de cette lecture collective par des spécialistes, le corpus constitué par l'ensemble des synthèses issues des débats locaux, et des contributions directes sur Internet, a été

soumis à une analyse lexicale, visant notamment à identifier les mots utilisés, et leurs associations les plus fréquentes, de manière à repérer les grands types de formulations rencontrés, et les idées auxquelles ils pouvaient être reliés. Restitué aux lecteurs-rédacteurs, ce matériau leur a permis de compléter l'analyse thématique qu'ils avaient réalisée. Cette approche a aussi permis, sous le contrôle des lecteurs-rédacteurs, de sélectionner quelques centaines de priorités destinées à être présentées dans le *verbatim*.

L'OPINION DES « PERSONNES ÉLOIGNÉES DU DÉBAT »

Toutes les catégories de population n'ont pas été présentes de façon équivalente au débat : dans les réunions publiques, et encore plus sur le site de la Commission, ce sont des personnes bien particulières qui sont venues, qui se sont exprimées. Pour éviter d'ignorer l'opinion de ceux qui soit n'ont pas participé au débat, soit s'y sont peu exprimés, la Commission a fait faire des enquêtes et entretiens spécifiques : enquêtes quantitatives sur échantillons représentatifs de la population française et de catégories de populations éloignées du débat : familles défavorisées, jeunes, chefs d'établissement, etc. ; entretiens qualitatifs, individuels ou en groupes, avec des personnes de ces catégories. Les résultats détaillés de ces enquêtes et entretiens figurent sur le site de la Commission ; les résultats synthétiques d'une part sont présentés dans ce *Miroir* dans un chapitre spécifique, d'autre part font l'objet de coups de projecteur spécifiques destinés à montrer les opinions moyennes de différentes catégories de population sur un certain nombre de sujets dans la première partie.

Le plan de l'ouvrage

Le plan choisi pour cet ouvrage s'appuie sur ces différents angles d'approche, de manière à construire un *Miroir* aux multiples facettes :

- La première partie traite des priorités de la Nation en matière d'École, telles qu'elles ont été exprimées dans le débat ; elles s'articulent autour des vingt-deux sujets sur lesquels la Commission avait proposé de réfléchir.

- La deuxième partie rend compte de ce qui a été dit dans chaque canal, et identifie à l'occasion si le public qui a choisi ce canal d'expression renvoie un point de vue particulier sur tout ou partie des sujets abordés dans le débat.
- La troisième partie consiste en un *verbatim* qui restitue, parmi les contributions ou propositions parvenues à la Commission, une sélection d'expressions particulièrement caractéristiques des points de vue exprimés, et de leur formulation.
- Enfin, la quatrième partie, plus succincte, resitue le débat actuel dans le temps (qu'est-ce qui a été dit sur l'École lors de consultations antérieures ?) et dans l'espace (que se passe-t-il à l'étranger ?).

Ce volume est le premier des deux rapports que remettra la Commission à l'issue de son travail. Il retrace les points de vue qui se sont exprimés dans le débat qui vient de se tenir. Un deuxième volume, publié en septembre, rendra compte des analyses propres de la Commission, et de ses propositions.

Chapitre 1

Les voies du débat : qui s'est exprimé et sur quoi ?

Chacun pouvait contribuer au débat national sur l'École, de trois façons : en participant à l'un des 15 000 débats organisés dans le pays ; en allant sur le site Internet de la Commission ; ou en envoyant une lettre à la Commission. C'est évidemment la première option qui a rencontré le plus de succès : plus d'un million de participants ont assisté à un débat, dans un établissement scolaire ou ailleurs, parfois à plusieurs. La fréquentation du site vient en second. Elle peut être appréciée par divers indicateurs : par exemple 400 000 visites du site ont été enregistrées depuis son ouverture jusqu'au début février, ou encore 50 000 messages y ont été transmis par environ 15 000 internautes, soit sous forme de courriels, soit sous forme de contributions aux forums de discussion. Enfin, environ 1 500 lettres ont été reçues par la Commission entre septembre 2003 et mars 2004, ce qui constitue donc une façon plus modeste de participation, mais non négligeable. Naturellement, un certain nombre de personnes ont participé selon deux, ou même trois de ces possibilités. À l'inverse, d'autres n'ont saisi aucune de ces occasions, c'est-à-dire n'ont pas participé au débat : des enquêtes et entretiens complémentaires ont permis de recueillir leur opinion sur les principaux thèmes du débat.

Mais le débat national n'était pas ouvert qu'aux personnes. La Commission a souhaité que les organisations et associations s'y expriment le plus largement possible, de façon qu'à côté des opinions et souhaits individuels figurent et soient connus les positions de ces structures, dont beaucoup gravitent autour de l'École. Quelque 300 organisations ont répondu à cet appel.

Enfin, le Parlement s'est exprimé et le Premier ministre a saisi le Conseil économique et social.

Ce premier chapitre est destiné à montrer l'importance et le profil du débat national à travers toutes ces formes d'expression, aussi bien personnelles que collectives, en analysant, pour les différentes façons d'y participer, le nombre et le profil des participants d'une part, les thèmes qui ont été retenus d'autre part.

Les débats dans le système éducatif et les arrondissements

Le débat national s'adressait à l'ensemble de la Nation. Aussi est-ce à la fois dans le système éducatif et en dehors que des débats locaux devaient être organisés. Dans chaque circonscription d'école primaire (et non pas dans chaque école primaire, car beaucoup sont très petites ; les circonscriptions sont des regroupements d'écoles primaires), dans chaque collège, dans chaque lycée, dans chaque lycée professionnel, le débat était constitué de deux réunions, qui se sont tenues souvent dans la même semaine et souvent, pour l'une d'entre elles, le samedi matin. En dehors du système éducatif, c'est dans le cadre des arrondissements, c'est-à-dire à l'intérieur de chaque département (il y a en moyenne trois à quatre arrondissements par département) que les débats devaient être organisés ; chaque débat était, là, constitué d'une seule réunion qui souvent s'est tenue en soirée. Plusieurs débats pouvaient être organisés dans un arrondissement ; de même dans une circonscription. En revanche, dans les collèges et les lycées, il était prévu qu'un seul débat ait lieu.

Tous les segments du système éducatif étaient conviés à organiser de tels débats : les établissements publics bien sûr, mais aussi les établissements privés sous contrat, les établissements d'enseignement agricole, les centres de formation des apprentis, les établissements français d'enseignement à l'étranger, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), les services administratifs.

Qu'ils soient internes ou externes au système éducatif, les débats étaient ouverts à tout le monde : il n'y avait pas de débat « dédié ». Mais, de façon naturelle, ils ont été polarisés ; l'assistance fut assez diverse, reflétant le lieu du débat : les enseignants et parents d'élèves du primaire dans les débats regroupant les écoles primaires ; les enseignants, parents

d'élèves et lycéens dans les débats de lycée, etc., davantage d'élus et de personnalités extérieures à l'École dans les débats d'arrondissement.

UNE ORGANISATION MÉTICULEUSE

La Commission avait souhaité distinguer nettement deux fonctions : l'organisateur du débat d'une part, qui était pour les réunions internes le responsable de l'établissement scolaire (chef d'établissement ou inspecteur de l'Éducation nationale), et pour les réunions externes le préfet et le sous-préfet, et l'animateur (ou l'équipe d'animation) du débat d'autre part, qui ne devait pas être un fonctionnaire d'autorité, devait si possible être extérieur à l'École et l'a souvent été. Cette distinction a été respectée et elle a souvent été très féconde, car la recherche d'animateurs variés, compétents et apportant beaucoup au débat a souvent été couronnée de succès : des journalistes, des retraités, des personnalités locales, des élus, d'autres encore ont bénévolement mis leurs compétences au service des débats, et souvent furent pour beaucoup dans leur réussite, notamment pour leur faire échapper à un caractère trop convenu, ou trop interne au système éducatif.

L'organisateur et l'animateur avaient à choisir les sujets, parmi les vingt-deux que la Commission avait proposés, sur lesquels les participants auraient à discuter. Dans le cas des collèges et des lycées ce choix était validé par le conseil d'administration de l'établissement, ce qui lui conférait une grande légitimité. Dans les autres cas (groupes d'écoles primaires et arrondissements), le choix apparaissait comme plus arbitraire, mais cela pouvait être en partie compensé par le fait, indiqué à l'instant, que plusieurs débats pouvaient être organisés ce qui permettait au moins en théorie de traiter beaucoup des thèmes proposés.

Comme on l'a signalé dans l'introduction, chaque débat devait donner lieu à une synthèse rédigée par l'équipe d'animation. Cette synthèse devait refléter les discussions et respecter trois critères : de volume, de cohérence, de choix.

Tel est, brièvement présenté, le cadre général des 15 000 débats, constitués des 30 000 réunions, qui devaient se dérouler du 17 novembre au 17 janvier dans tout le pays (des précisions peuvent être trouvées dans les deux circulaires référencées en annexe III qui définissaient ce cadre, celle du

ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche pour les débats internes, et celle du ministère de la Sécurité intérieure et des Libertés locales pour les débats externes).

De l'ordre de 88% des débats prévus se sont tenus et les animateurs en ont, comme prévu, retourné la synthèse à la Commission. Sur le site Internet sont donc visibles et peuvent être lues par qui le souhaite environ 13 000 synthèses reflétant l'ampleur et la variété des propos qui se sont tenus dans les débats : 43% de ces synthèses proviennent des collèges, 26% des écoles primaires, 14% des lycées, 8% des lycées professionnels, 8% également d'autres types de débat (CFA, établissement à l'étranger, IUFM, enseignement agricole, services académiques, etc.). Par rapport au nombre d'élèves, les collèges sont un peu plus représentés, les écoles primaires un peu moins ; de même l'enseignement public est relativement plus représenté que l'enseignement privé sous contrat. Enfin, la répartition régionale paraît assez équilibrée.

PLUS D'UN MILLION DE PARTICIPANTS, DONT UNE MOITIÉ D'ENSEIGNANTS

Les débats ont rassemblé un peu plus d'un million de participants : certaines des enquêtes que la Commission a diligentées pour avoir cette estimation conduisent à 1,1 million de participants, d'autres à 1,5 million, toutes présentant une certaine incertitude, ce qui explique cette fourchette. Il y a eu environ quatre-vingts participants en moyenne par débat. Mais la diversité autour de cette moyenne a été forte : certains débats avaient attiré au départ si peu de personnes qu'ils ont été annulés (de l'ordre de 12%), d'autres se sont tenus avec une dizaine de personnes ; à l'opposé des débats ont rassemblé 200 ou 300 participants, et même dans des cas extrêmes jusqu'à 700. De l'ordre d'un participant sur cinq a été à au moins deux réunions, de sorte que le nombre de participants dépasse celui des personnes. L'analogie avec le cinéma permet de mieux appréhender les choses : le nombre d'entrées au cours d'une semaine, par exemple, dépasse le nombre de personnes ayant été au cinéma au cours de la même semaine puisque certains vont voir plusieurs films. Ici le nombre de participants (entre 1,1 et 1,5 millions) peut être comparé au nombre d'entrées tandis que le nombre de personnes s'étant

physiquement déplacées se situe entre 900 000 et 1 100 000, soit en arrondissant un million.

Le profil des personnes qui ont participé aux débats est très intéressant à préciser. Plus souvent des femmes que des hommes (60% contre 40%), plus souvent des personnes de 35 à 49 ans (un tiers des participants), plus souvent des cadres et des enseignants que des employés, des ouvriers, des commerçants, des artisans ou des retraités (70% contre 30%). Il faut surtout souligner qu'un peu moins de la moitié des participants (46%) étaient des enseignants, un gros tiers (37%) étaient des parents d'élèves non enseignants (plus souvent des parents favorisés que des parents défavorisés), presque un sur dix (8%) était un élève, un sur dix également appartenait à une autre catégorie, c'est-à-dire n'était ni enseignant, ni parent d'élève, ni élève. C'est dans les débats de lycée que les enseignants et les élèves ont été proportionnellement les plus nombreux. C'est dans les débats d'arrondissement que les personnes moins directement liées au système scolaire (ni enseignant, ni parent d'élève, ni élève) ont été proportionnellement les plus nombreuses, deux ou trois fois plus que dans les débats qui se sont déroulés dans les établissements scolaires. La participation a été un peu plus élevée dans les moyennes et grandes agglomérations qu'à la campagne ou dans les petites villes.

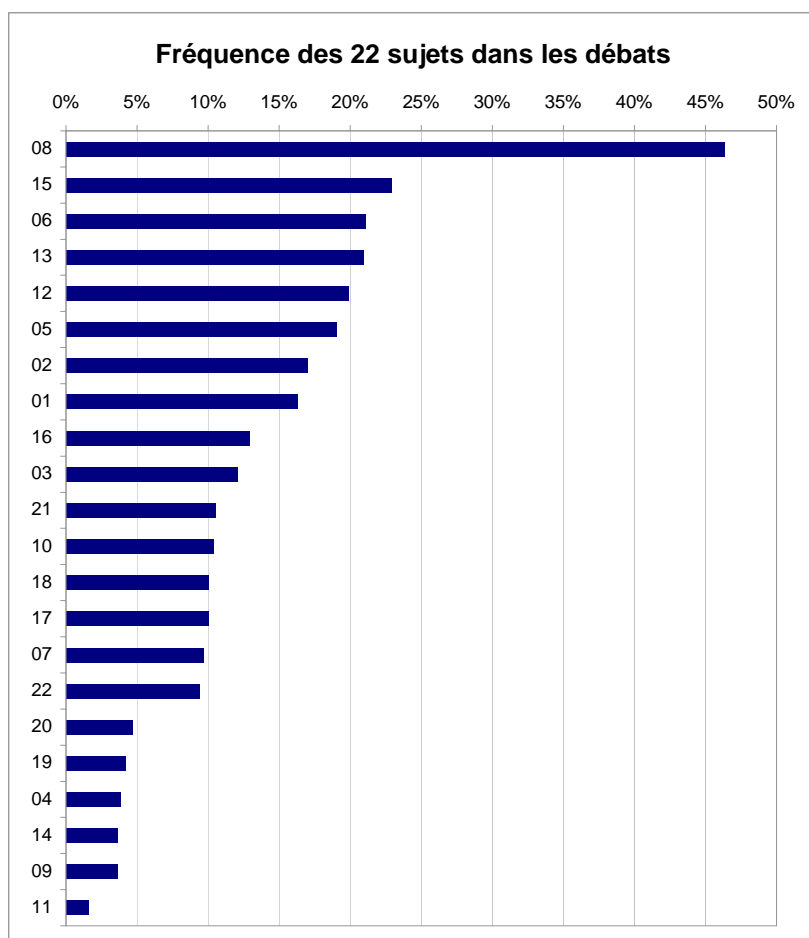
Au total, plus de 500 000 enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, plus d'un sur deux, ont participé au débat. Proportion considérable, qui varie peu selon l'âge, le sexe, la spécialité ou encore le lieu d'exercice du métier, sauf dans un cas : les professeurs de collège ont été encore plus présents que les autres puisque presque deux sur trois ont participé à un débat.

DES DISCUSSIONS QUI ONT SURTOUT PORTÉ SUR LE « COMMENT ? »

La Commission avait proposé vingt-deux sujets (cf. encadré page 25) ⁴. En moyenne, les débats ont traité trois de ces

⁴ Les documents que le Haut conseil de l'évaluation de l'École et la Commission avaient élaborés pour le débat sont rappelés en annexe III. Ils sont visibles sur le site de la Commission et on peut se les procurer au ministère de l'Éducation, à l'Institut national de la recherche pédagogique

vingt-deux sujets, mais ils n'ont bien sûr pas du tout été choisis de façon égalitaire (graphique ci-joint). L'un d'entre eux se dégage avec la plus grande netteté, « *Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?* ».



Il a été choisi dans presque un débat sur deux (dans 46% pour être précis), c'est-à-dire deux fois plus souvent que les cinq sujets qui arrivent, presque *ex æquo*, en second : « *Comment lutter contre la violence et les incivilités ?* », « *Comment prendre en charge les élèves en difficulté ?* », « *Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?* »,

(INRP) et dans les centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP).

« *Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite des élèves ?* », enfin « *Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles*

Les 22 sujets proposés par la Commission

- 01** Quelles sont les valeurs de l'École républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?
- 02** Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?
- 03** Vers quel type d'égalité l'École doit-elle tendre ?
- 04** Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?
- 05** Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?
- 06** Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?
- 07** Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?
- 08** Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?
- 09** Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?
- 10** Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?
- 11** Comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ?
- 12** Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?
- 13** Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?
- 14** Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?
- 15** Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?
- 16** Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?
- 17** Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'École ?
- 18** Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'État et des collectivités territoriales ?
- 19** Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?
- 20** Comment l'École doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

21 Faut-il redéfinir les métiers de l'École ?

22 Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

de comportement les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ? ».

On aura remarqué, et c'est d'une très grande importance, qu'on a choisi principalement les sujets en « comment ? », c'est-à-dire qu'on ne s'est pas interrogé principalement sur les missions et les valeurs de l'École, mais sur la façon de faire réussir les élèves : souci de réflexions opérationnelles, que les chapitres qui suivent vont montrer abondamment.

Les deux sujets les moins retenus ne l'ont été que par 2 ou 4% des réunions, « *Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?* », sujet qui a surtout intéressé les personnes les plus concernées, et « *Comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ?* », sujet qui a pu paraître « décentré » dans ce débat consacré pour l'essentiel au primaire et au secondaire.

Si on donne, pour comparaison, une vue sur l'opinion de l'ensemble de la population sur chacun de ces vingt-deux sujets, beaucoup de convergences, mais aussi quelques divergences avec les choix des débats apparaissent. Ainsi, à la fin de 2003, c'est la lutte contre la violence et les incivilités qui est jugée la plus nécessaire (82% des personnes la jugent « tout à fait prioritaire », surtout les plus âgées, et dans toutes les catégories sociales) ; puis viennent, assez proches, quatre sujets, qui sont déclarés tout à fait prioritaires par 60 à 70% des personnes : la prise en charge des élèves en grande difficulté scolaire, la scolarisation des élèves handicapés ou ayant une maladie grave, la motivation des élèves, enfin l'organisation et l'amélioration de leur orientation. Les dix-sept autres sujets bénéficient dans l'opinion d'une priorité beaucoup plus faible, même si aucun n'est jugé non prioritaire. Ainsi, les débats, dans leurs choix et en dépit du fait que les participants n'étaient guère représentatifs de l'ensemble de la population, ont très souvent traité trois des sujets les plus essentiels aux yeux des Français. C'est à propos des élèves handicapés que la divergence est la plus notable : sujet essentiel quand on l'évoque en général, il n'a pourtant été retenu que dans très peu de discussions.

Dans les débats, si l'on y revient, certaines configurations de sujets apparaissent assez fréquemment. Par exemple, quand on a discuté de la motivation des élèves, on a souvent discuté aussi des élèves en difficulté, de la violence et les incivilités, de l'adaptation de l'École à la diversité des élèves. Une autre configuration de discussion regroupe les sujets rôles respectifs de l'État et des collectivités territoriales, autonomie de l'établissement et usage le plus efficace possible des moyens dévolus à l'École.

Une certaine diversité des sujets choisis se fait jour selon le lieu du débat : les choix reflètent les préoccupations des participants. En particulier, dans les lycées professionnels, c'est assez naturellement le sujet « *Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?* » qui vient en tête, devançant la motivation des élèves. Ce dernier sujet domine dans tous les autres types de réunion, mais celui qui vient en second est différent : le partenariat entre parents et École dans les réunions d'écoles primaires, l'adaptation à la diversité des élèves dans celles des collèges et dans celles des lycées d'enseignement général et technologique. Pour caractériser les sujets qui, dans tel débat, ont été choisis de façon privilégiée par rapport aux autres types de débats, on peut souligner que :

- les débats dans les écoles primaires (les écoles publiques en particulier) ont plus souvent porté qu'ailleurs sur les relations avec les parents, les relations enseignants/élèves/familles, les moyens de l'École, les métiers de l'éducation, l'égalité des chances ;
- les débats dans les collèges ont plus souvent porté qu'ailleurs sur l'adaptation à la diversité des élèves, la motivation des élèves, la prise en charge des élèves en difficulté, la violence et les incivilités ;
- les débats dans les lycées ont plus souvent porté qu'ailleurs sur l'orientation, la voie professionnelle, l'évaluation, l'adaptation à la diversité des élèves, les lycées professionnels et les établissements d'enseignement agricole insistant sur la voie professionnelle et la préparation au supérieur ;
- les débats dans les arrondissements n'ont guère privilégié tel sujet plutôt que tel autre, même si le partenariat avec les

parents, les missions de l'École, et le rôle de l'État et des collectivités locales ont été un peu plus choisis qu'ailleurs.

Les courriels et les discussions sur le forum Internet

Le site Internet a reçu environ 400 000 visites depuis son ouverture le 15 septembre. Mais une partie de ces visites représentent une forme passive de participation au débat. Il est alors plus intéressant de se concentrer sur les quelque 15 000 internautes qui se sont effectivement exprimés sur le site. Ils pouvaient le faire soit en envoyant un courriel, soit en discutant avec d'autres internautes sur l'un des vingt-quatre forums de discussion qui avaient été ouverts par la Commission : un forum pour chacun des vingt-deux sujets qu'elle avait proposés, plus un forum sur l'enseignement agricole, plus un forum sur le débat lui-même, son principe, son organisation, etc.

Les 10 000 courriels ont été divers : réflexions, points de vue et propositions sur l'École ; témoignages et récits d'expériences personnelles ; demandes d'explications (sens et modalités du débat, composition de la Commission, etc.) ; encouragements et interrogations quant à ce débat ; enfin interpellations sur des cas ou des problèmes personnels. Au total, cette variété ne diffère guère de celle qui émane des lettres reçues par la poste, même si l'accent y est souvent moins négatif.

Sur les 5 000 internautes qui ont participé aux discussions sur le ou les forums, et sur les discussions qu'ils ont eues entre eux, on peut être un peu plus prolix. Ces internautes, souvent enseignants et parents d'élèves très diplômés, quelques élèves aussi, connaissaient bien le système éducatif et les problématiques qu'il appelle, de sorte que les échanges ont été vifs et précis et d'un niveau de langue élevé. Ils ne sont en rien représentatifs de la population.

Ils avaient le temps, ou ils l'ont pris, de participer à ces discussions, qui, se déroulant et s'approfondissant, prenaient du temps en effet. D'ailleurs, les échanges, parfois agressifs au début (cela a dépendu des forums), s'enrichissaient, montrant dans certains cas une vraie fécondité de la discussion elle-

même, qu'un courriel ou une lettre isolés (et bien que la Commission ait répondu à tous) ne possède pas.

Les sujets qui ont le plus retenu les internautes sont très différents de ceux qui ont été choisis dans les débats du système éducatif et des arrondissements, preuve supplémentaire du profil très particulier de ces personnes. Le forum « *Quelles sont les valeurs de l'École républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?* » a été l'objet des plus nombreuses discussions (il a recueilli 16% des 40 000 propos), suivi de celui sur les enseignants : « *Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?* », forum sur lequel les échanges furent très vifs, notamment sur l'évaluation des enseignants. On peut mentionner, en troisième et quatrième position mais assez loin derrière les deux premiers, le forum sur le socle à fournir à l'issue de la scolarité obligatoire (on retrouve ici une préoccupation des débats) et celui sur le contexte et l'organisation du débat. La question de l'autonomie de l'établissement scolaire (« *Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?* ») n'a pas intéressé du tout les internautes, ni le forum sur l'enseignement agricole.

Les lettres reçues par la poste

De septembre 2003 à mars 2004 environ 1 500 personnes ont envoyé une lettre portant sur le débat au ministre ou à la Commission et cette dernière a répondu à toutes. Elles peuvent donner lieu à une brève présentation générale.

D'abord pour souligner qu'elles émanent de diverses catégories de personnes : enseignants en retraite, cadres ou chefs d'entreprise profitant du débat pour faire part de leur expérience soit d'employeur, soit de parent d'élève, soit de grand-parent, familles populaires aussi livrant un témoignage ou portant un jugement sur l'École, et c'est par ce canal que l'expression des milieux défavorisés apparaît quelque peu. Les enseignants ou les personnels d'éducation en activité ou en retraite sont majoritaires (environ 55% des envois), puis viennent les parents (20%). Environ 10% des lettres proviennent de députés, de maires ou de représentants de diverses professions.

Dans l'ensemble, ces lettres sont très critiques, parfois sombres : on souhaite revenir à l'École d'antan, souvent magnifiée, on fait état des échecs actuels qu'on déplore, on témoigne aussi parfois des souffrances que l'École provoque. Des solutions sont souvent proposées, qui pour une part d'entre elles ont déjà été définies, sont censées exister ; mais les auteurs des lettres ne le savent pas, ce qui laisse entendre que ces orientations, ces recommandations ou ces instructions ne sont pas appliquées ou pas comprises.

Les contributions des associations et organisations

La Commission a reçu, par voie postale ou courriel, environ 300 contributions collectives. Elles peuvent pour la plupart être lues sur le site. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le contenu de ces contributions, d'ailleurs très divers, qui est présenté de façon synthétique dans le corps de ce *Miroir*. En revanche, devant la très grande hétérogénéité des structures qui se sont exprimées, allant d'une petite association très locale et même de contributions quasi individuelles (par exemple deux parents) à de très grandes organisations nationales, directement liées au système éducatif ou non, il est intéressant de présenter une typologie de ces structures. Elles peuvent être classées en six groupes (cf. annexe IV) :

- les groupes d'élèves et les organisations de la jeunesse, ce qui complète et compense quelque peu leur relative discrétion dans les débats (environ cinquante organisations) ; une grande partie de ces contributions viennent des directions départementales de la jeunesse et des sports qui ont organisé des débats selon la circulaire du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche référencée en annexe ;
- les organisations familiales et de parents (environ cinquante organisations) ;
- les conseils économiques et sociaux régionaux, dont beaucoup ont répondu à l'appel de la Commission, les organismes professionnels et les collectivités locales (environ quarante organisations) ;

-
- les organisations syndicales et les organisations de professionnels de l'éducation (environ quatre-vingt-dix organisations) ;
 - les organisations relatives aux handicapés, ce qui permet de compenser, en un sens, le fait que ce sujet ait été très peu traité dans les réunions et sur le site (sept organisations) ;
 - enfin, les organisations culturelles, sociales et éducatives (environ soixante organisations).

Le débat dans la sphère politique

Le Parlement a consacré au débat national sur l'École deux séances, le 20 janvier pour l'Assemblée nationale et le 21 pour le Sénat, en organisant à chaque fois une séance de débat sans vote, au cours de laquelle les ministres puis les orateurs des différents groupes se sont exprimés. La transcription de ces interventions figure bien entendu au *Journal officiel*.

Par ailleurs, certains partis politiques ont organisé, en leur sein ou dans le pays, une consultation.

Enfin, le Premier ministre a saisi le Conseil économique et social le 13 février, lui demandant pour la fin du semestre un avis sur les résultats de cette première phase du débat, et, plus généralement, les évolutions souhaitables de notre système éducatif.